

**Alternative
Libertaire**

**anticapitalisme
autogestion**

Loi-cadre contre les violences faites aux femmes :

Une urgence pour les victimes, un pas contre le patriarcat

CONTRE DES VIOLENCES INVISIBLES

D'après les chiffres officiels, il y a en France 2 millions de femmes battues par leur partenaire. On ne peut pas dire que cela soit négligeable, et pourtant, ce problème ne semble pas passionner l'espace politique. Première cause d'homicides volontaires en France, ces violences représentent le tiers des meurtres commis annuellement.

10% des femmes sont ou seront victimes de violences sexuelles au moins une fois au cours de leur vie. Très souvent, lors des procès (quand procès il y a), elles sont obligées de se justifier ; que vient faire la tenue vestimentaire lorsque l'on parle d'agressions sexuelles ? Apparemment, le consentement des femmes reste encore optionnel... Enfin, dans 75% des cas, la victime connaissait son agresseur depuis plus d'un an. Le plus gros danger n'est pas l'inconnu...

UN PROJET DE LOI-CADRE

C'est pourquoi, le projet de loi-cadre contre les violences faites aux femmes présenté par le Collectif national droits des femmes est intéressant à plus d'un titre. Le volet prévention et éducation à l'égalité sensibilisera les filles à leur oppression et évitera à quelques garçons de basculer. Toute l'aide apportée aux femmes victimes leur sera très utile et permettra notamment de mieux protéger celles qui sont placées dans une situation de dépendance économique ou administrative qui les empê-

che de sortir de l'environnement violent. Les campagnes d'information doivent sortir les violences sexistes du huis clos familial dans lequel elles sont restées cantonnées jusqu'à ce jour. Ces améliorations immédiates sont nécessaires. Mais sûrement pas suffisantes. Nous ne pouvons pas attendre d'une loi un changement réel, en profondeur, des rapports de genre. La législation n'abolira pas le système patriarcal qui permet au sexisme, aux violences et aux inégalités de se perpétuer. L'Etat, loin d'être neutre vis-à-vis de ce système, reproduit, encourage, impose des schémas sociaux, d'organisation familiale, sociale et des schémas de pensée qui véhiculent stéréotypes et rôles de genre : pensons à l'incitation pour une certaine forme d'organisation familiale, pensons à la répartition sexuée du travail qui en dit long sur l'assignation des femmes à certaines soi-disant valeurs et qualités. Dans le fond, ce système n'est pas remis en cause par les lois et les textes luttant contre les violences, visant à l'égalité professionnelle ou à combattre les discriminations. C'est par l'abolition du patriarcat que les violences faites aux femmes, entre autres, pourront disparaître mais aussi toutes les violences faites aux LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans), aux femmes pas assez féminines, aux hommes pas assez virils...

MAIS AUSSI SOLIDARITÉ ET AUTO-ORGANISATION

Peu probable, par ailleurs, que cette loi mette fin aux violences et permette aux femmes victimes de garder

le domicile du couple et d'être en sécurité, chez elle comme à l'extérieur. Quand les dispositions légales ne sont pas prises, revendiquons notre liberté, organisons-nous matériellement pour éloigner les agresseurs du domicile du couple, manifester notre solidarité en empêchant toute récidive par la protection des victimes et par la pression sociale sur les agresseurs. Il faut en finir avec la tolérance complice.

SEULES LES LUTTES IMPOSERONT LE CHANGEMENT

Même si elle ne permettra pas de faire disparaître les violences, la loi-cadre représentera une avancée puisqu'elle donnera de vrais moyens aux femmes pour se protéger et se défendre. C'est pourquoi nous soutenons le projet. Pour autant, il faudra continuer, par les mobilisations et les explications, à lutter pour le changement des mentalités, des pratiques et de l'organisation sociale, pour remettre en cause les racines et les mécanismes du patriarcat dont la violence envers les femmes est une expression extrême.

Alternative libertaire
BP 295

75921 PARIS Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (25 euros pour un an, 18,30 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....